

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, la réponse à la deuxième partie de la question est oui: nous espérons que tous les wagons-trémies seront en service avant la fin de 1972; par conséquent, il est clair qu'ils pourront faciliter l'expédition de ce grain. La Commission canadienne du blé et les chemins de fer s'entre-tiennent à l'occasion sur la capacité maximum dans l'Ouest et dans l'Est et, je le sais, la Commission croit que l'acheminement de ce grain peut se faire.

* * *

LA PEINE CAPITALE

LA DISTRIBUTION D'UNE BROCHURE EXPLICATIVE AVANT LE DÉBAT

M. G. W. Baldwin (Peace River): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Justice. Du fait qu'avant la fin de l'année la Chambre débattrait probablement la question de la peine capitale, voudra-t-il bien revoir et mettre à jour une brochure très utile et objective qu'un ancien ministre de la Justice, feu M. Guy Favreau, avait publiée avec le concours d'un groupe de travail représentant tous les partis à la Chambre, et qui contenait des arguments doctrinaux et statistiques sur les deux aspects de la question?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, le solliciteur général s'occupe présentement de la question et il se pourrait qu'il ait déjà colligé des renseignements à l'intention des députés.

M. Baldwin: Le ministre voudrait-il consulter son collègue en vue de reprendre la pratique qui a consisté la dernière fois à faire circuler la brochure parmi les députés de tous les partis, pour la publier ensuite une fois achevée?

* * *

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

L'OPPORTUNITÉ DE L'ÉTUDE IMMÉDIATE D'UNE MOTION D'AMENDEMENT À L'AANB

M. R. N. Thompson (Red Deer): Monsieur l'Orateur, je destinais ma question soit au ministre des Transports soit au leader du gouvernement à la Chambre, mais comme ni l'un ni l'autre n'est présent, je l'adresserai au leader suppléant. Elle a trait à l'article n° 25 du *Feuilleton* inscrit au nom du ministre des Transports. Au nom des Pentecostal Assemblies de Terre-Neuve qui comptent un nombre appréciable de loyaux citoyens canadiens auxquels on refuse des droits égaux aux autres confessions religieuses en matière d'éducation, puis-je lui demander si cet article tendant à modifier l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique sera débattu à la Chambre?

L'hon. Arthur Laing (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, le ministre des Transports sera présent à la Chambre, lundi, et je lui soumettrai la question.

[M. Burton.]

LA LOI SUR LES DÉCLARATIONS DES CORPORATIONS ET DES SYNDICATS OUVRIERS

LE RETRAIT DU RAPPORT DE 1968 EN RAISON DE CERTAINES ALLUSIONS

M. D. Gordon Blair (Grenville-Carleton): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de l'Industrie et du Commerce. Le ministre pourrait-il dire à la Chambre si l'on a détruit le rapport Calura de 1968 après qu'il eut été préparé afin d'être déposé au Parlement, pour le réimprimer ensuite de manière à en supprimer les critiques qu'il renfermait à l'égard des syndicats internationaux, comme on le prétend dans le numéro de mai 1972 du journal *New Canada*?

M. l'Orateur: A l'ordre. Le ministre pourrait répondre à cette question brièvement, mais de la manière dont elle est tournée, le député demande en fait au ministre de confirmer ou de nier des déclarations faites dans la presse. Si la question avait été posée directement, elle aurait été plus réglementaire. Nous pourrions peut-être supposer qu'elle a été posée directement.

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, je m'attendais à cette question, et j'ai demandé l'avis de Statistique Canada, qui affirme que celle allégation est fausse. On n'a pas réimprimé ou modifié de rapport par suite de pressions faites par les syndicats internationaux. Le rapport sur les syndicats ouvriers préparé sous la direction de M. Calura n'est pas fait pour servir des intérêts particuliers et demeure la responsabilité du statisticien en chef du Canada. Encore une ligne, monsieur l'Orateur.

Statistique Canada me dit qu'afin que le rapport soit d'actualité, on a imprimé directement le projet de rapport sans l'approbation du statisticien en chef, qui était à l'étranger pour une période prolongée. Or, lorsqu'il a examiné le rapport, il a jugé...

M. l'Orateur: A l'ordre. Les lignes du ministre sont toujours très longues.

* * *

LE LOGEMENT

LES SUBVENTIONS AU RÉAMÉNAGEMENT URBAIN— L'ORDRE D'ÉTUDE DES DEMANDES

L'hon. W. G. Dinsdale (Brandon-Souris): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre d'État chargé des Affaires urbaines et fait suite à sa déclaration, lors de la conférence annuelle des maires et des municipalités, qui s'est tenue à Québec la semaine dernière, qu'il allait reprendre le programme de subventions au réaménagement urbain. Le ministre peut-il nous dire quand aura lieu la reprise de ce programme, et peut-il nous assurer que les demandes en souffrance seront étudiées en priorité?

L'hon. Ron Basford (ministre d'État pour les Affaires urbaines): Monsieur l'Orateur, ce n'est pas ce que j'ai annoncé. J'ai déclaré que nous allions présenter un projet de loi, très prochainement, visant à remplacer les articles actuels, concernant le réaménagement urbain, de la loi nationale sur l'habitation. Bien entendu, le débat d'aujourd'hui portera sur le logement, et nous discuterons de la politique progressiste et à long terme du gouvernement dans ce domaine.